

FORMATION À LA FONCTION DE RÉFÉRENT.E.S FAMILLE : DU TRAVAIL RÉEL AU TRAVAIL PRESCRIT

La fonction de référent.e famille est au cœur du projet social. Le.la référent.e famille développe et met en œuvre les axes d'intervention en direction des familles tels que définis dans le projet social et l'animation collective famille (ACF). Il.elle coordonne et anime les actions familles de manière transversale. L'exercice de la fonction est confronté à l'évolution du métier, la diversité des domaines d'intervention et la juste posture à avoir, l'évolution des contextes.

Cette formation vise à permettre d'identifier les attendus de la fonction de référent.e famille et à développer sa capacité à incarner cette fonction au regard de l'évolution des contextes, des publics, des situations. Référent.e famille en prise de fonction - ou depuis peu - cette formation vous est destinée.

PUBLIC

Référent.e.s famille, animateur.trice.s famille

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les enjeux liés au métier de référent.e famille
- Connaître le cadre institutionnel en lien avec sa pratique professionnelle
- Savoir inscrire l'animation collective famille dans le projet social

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Démarches participatives (où chacun.e a une part à prendre dans le processus formatif) et méthodes actives (où les pratiques et le vécu de chacun.e seront le point de départ de la réflexion). Mobilisation des connaissances et des compétences préexistantes à partir des questionnements des participant.e.s et des échanges d'expériences de situations rapportées. Méthodes alternant mises en situations, exercices individuels et en petits groupes, apports théoriques

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Bilan oral, évaluation de satisfaction à chaud, méthode d'évaluation des compétences régulière en cours de formation
Évaluation à froid envoyée au participant et à la structure 90 jours après la formation

FORMATEURS ET FORMATRICE

Virginie CHAUZEIX, Thierry CHEINE et Xavier CHENU de la SCOP Accolades

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes porteur d'un handicap et que vous souhaitez aménager la formation pour y participer dans les meilleures conditions, contactez-nous afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

DURÉE : 6 jours / 42 heures
9h à 12h30 - 13h30 à 17h

DATES ET LIEU :

Module 1 : 7 et 8 avril 2022 - Module 2 : 12 et 13 mai 2022 - Module 3 : 16 et 17 juin 2022 à Aix-en-Provence

TARIF PAR PARTICIPANT.E :

Salarié.e adhérent.e : 1 500 €
Possibilité ACT si au moins 8 participants
Non adhérent.e : nous contacter

CONTENU

Module 1 : Le travail réel : le métier de référent.e famille vu par le.la référent.e famille

- **Jour 1** : Situer la place du.de la référent.e famille dans un système d'acteur.trice.s. Faire le lien entre actions et intentions
- **Jour 2** : Identifier l'impact de l'évolution de la famille sur les pratiques professionnelles. S'approprier le référentiel familles

Module 2 : Trouver le juste équilibre entre le travail prescrit et le travail réel

- **Jour 3** : S'approprier la circulaire CNAF. Définir la parentalité. Comprendre pourquoi accompagner la parentalité ? Connaître les acteurs de la parentalité
- **Jour 4** : Faire le lien entre politiques publiques et pratique professionnelle. Le métier de référent.e famille

Module 3 : Inscrire l'animation collective famille dans le projet social

- **Jour 5** : Identifier la place de l'ACF dans un projet social.
- **Jour 6** : Savoir construire et évaluer un projet ACF

Formation gérée par l'UCS13
Contact : Shéhérazade
sheherazade.boukhenifra@ucs13.fr
04 96 11 53 60 – 06 42 45 71 24

Je m'inscris